



Avignon, le 20 mai 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par
Agnès THERON
Téléphone
04 90 27 76 16
Fax
04 90 27 76 38
Mél.
agnes.theron
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Suspension bourses au mérite- année scolaire 2015-2016

Réf. : Circulaire n°2013-141 du 13 septembre 2013

Le versement de la bourse au mérite est subordonné à l'engagement de l'élève à poursuivre avec assiduité sa scolarité jusqu'au baccalauréat général, technologique ou professionnel. Les élèves qui ne satisfont pas aux obligations d'assiduité ou dont les efforts fournis et les résultats scolaires sont jugés très insuffisants par le conseil de classe, peuvent se voir suspendre le bénéfice de ce complément de bourse par le directeur académique des services de l'éducation nationale. Toutefois, le reversement des sommes déjà perçues n'est pas exigé.

Pour les élèves concernés par ces dispositions, il vous appartient de m'adresser avant le **4 juillet 2015**, pour décision de suspension de paiement à compter de la rentrée scolaire 2015, l'imprimé « demande de suspension bourse au mérite » joint en annexe, accompagné d'un avis circonstancié et des trois bulletins trimestriels de l'année scolaire 2014-2015.

« signé »
Dominique BECK

DEMANDE DE SUSPENSION BOURSE AU MERITE

Référence : Circulaire n° 2013-141 du 19 septembre 2013

Pôle académique des bourses
nationales

Dossier suivi par

Agnès THERON

Téléphone

04 90 27 76 76

Mél

agnes.theron

@ac-aix-marseille.fr

Fax

04 90 27 76 38

49 rue Thiers

84077 Avignon

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

Je soussigné (e), Monsieur, Madame....., chef d'établissement
de....., demande la suspension de la bourse au mérite de
l'élève désigné ci-dessous.

NOM et prénom du boursier:

Etablissement :

Classe fréquentée :

Motif :

- Ne fournit pas des efforts nécessaires
- Ne fréquente pas régulièrement les cours
- Présente des résultats manifestement insuffisants
- Se trouve en position de redoublement
- Autre motif à préciser :.....

Joindre obligatoirement un rapport circonstancié justifiant la demande de suspension de la bourse au mérite, accompagné des 3 bulletins trimestriels de l'année scolaire 2014-2015.

Fait le à

Le Chef d'établissement

Décision du Directeur académique :

- Suspension de la bourse au mérite
- Maintien de la bourse au mérite

Fait à Avignon, le

Le directeur académique

Dominique BECK